

Monsieur le Directeur.

Les organisations syndicales CFDT, CFTC, CGT et FO, constatant l'absence d'évolution de la question du statut des personnels des associations, ne participeront pas à la seconde réunion du CTPC "budgétaire" le 9 novembre 2006.

Nous dénonçons à nouveau la précipitation de l'administration et la date couperet du 1er janvier 2007.

Afin de rétablir un véritable dialogue social et de garantir à nos collègues concernés des conditions de travail optimum, nous vous demandons de différer votre décision et d'engager, le temps nécessaire, des discussions avec la parité syndicale. Ceci pour définir, d'une part, le contenu - favorable - des contrats type des agents souhaitant demeurer en poste et, d'autre part, les conditions - favorables - de réintégration des agents souhaitant quitter les associations.

En tout état de cause, nous récusons la méthode actuellement employée en matière de Dialogue social.

Avec nos sincères salutations.

M.T. RIGLET - Th. DUFFY-GOUPY - G. OBERRIEDER - J.-F. ZAMORA